

### Contexte

- L'organisation territoriale a été profondément bouleversée ces dernières années : des Régions plus grandes, des Départements financièrement affaiblis et une construction intercommunale inachevée nécessitent de revoir les collaborations établies.
- Comment initier de nouveaux partenariats compte tenu des premières expérimentations et d'un cadre légal évolutif ?

### Objectifs

- Faire un point précis sur les compétences « déléguables ».
- Mesurer les conditions de réussite tant financières, organisationnelles que techniques.
- Identifier l'impact final des lois MATPAM et NOTRe et des projets de loi en cours d'élaboration.

### Contenu

- Point de situation en 2019 pour les Régions, Départements, EPCI.
- Bilan des transferts de compétences et expérimentations engagées ces dernières années.
- Analyse des marges de manœuvre de chaque collectivité.

### Intervenants :

Vincent PIERRARD – Consultant manager pôle gouvernance CALIA  
Christophe PICARD – DGS du Département du Nord

### Déroulement de la formation

#### Partie 1 : 2018 une année de stabilité après de fortes turbulences

La montée en puissance des régions :  
Quelle capacité à être vraiment chef de file ?  
La situation financière et technique des départements  
Que fait concrètement un département ?

Le point de vue des métropoles et des grandes agglomérations :  
Des transferts Départements/Métropoles à géométrie variable ?  
Le cas Lyonnais

#### Partie 2 : quelles perspectives d'évolution ?

Une gouvernance territoriale à réinventer dans un contexte budgétaire tendu

Un partage des compétences possible: quel rôle pour la CTAP ?

Quel mode de gestion privilégié: la contractualisation ou la spécialisation ?